

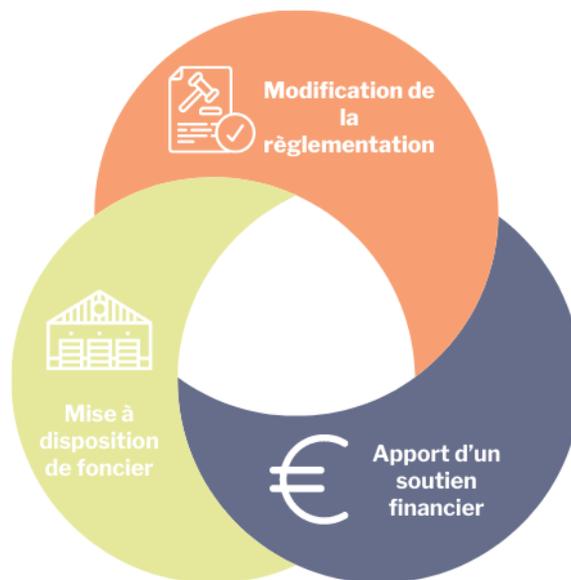


#3 - Comment les collectivités sont-elles facilitatrices dans la mise en place de projets de logistique urbaine ?

- ▶ Le nombre de véhicules de livraison en circulation dans nos centres-villes ne cesse de croître et cette tendance va se poursuivre durant les années qui viennent.
- ▶ La logistique urbaine engage les collectivités locales à actionner les différents leviers à leur disposition pour garantir l'équilibre au sein des villes en conciliant **la performance économique, le bien-être social et l'excellence environnementale.**

Exemples :

- Création de **ZFE** (zone à faibles émissions)
- **Horaires et places de stationnement** imposés



Exemples :

- Création d'**espaces logistiques urbains**
- Mise à disposition de **surfaces à loyers modérés**
- Transformation de friches industrielles en **hub logistique**, utilisation d'espaces « morts » comme **les alentours du périphérique**

Exemples :

- Lancement d'**appel à projets**
- **Aide** pour le renouvellement de véhicules

Il n'existe pas de solution unique, c'est aux acteurs locaux qu'il revient de travailler ensemble en prenant en compte les caractéristiques des territoires. Le rôle de la sphère publique consiste à associer les citoyens, les opérateurs logistiques, le secteur marchand **pour adapter et transformer les pratiques afin de pouvoir offrir le meilleur service possible à l'utilisateur.**

L'avis de l'expert...

Jérôme Libeskind

Expert de la logistique urbaine et
fondateur de Logicités



“

« Prendre en compte la géographie urbaine, les acteurs économiques et les habitants. **Il faut avoir une gouvernance de la logistique urbaine**, parce que c'est un sujet transverse : il touche à l'urbanisme, à l'environnement, à la mobilité, au commerce, etc. Cette gouvernance traduit les objectifs des acteurs économiques et des habitants. »

Exemples d'initiatives :



2017/ 2018 : Forum métropolitain du Grand Paris réunissant l'ensemble de collectivités franciliennes



Réflexions sur des mobilités durables, intelligentes et optimisées à l'horizon 2030



**Des propositions de citoyens concernant l'usage de la voiture en Ile-de-France
10 propositions des élus sur la priorité de la mobilité et de la logistique**



ADAMEO

adameo est un cabinet de conseil spécialisé en **Supply Chain**, qui place l'**Humain** au cœur de son action. Nous intervenons sur l'ensemble des problématiques de votre Supply Chain, en amont et en aval, depuis la vision stratégique jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle selon les volets **Opérations, SI, Technologies et RH**.

Contributeurs : [Benoit Lescarret](#), Directeur Projet Supply Chain, Benjamin Caillard, Zoé Houry, Doina Uritu, Maxime Roussel, Brandon Reitz, Antoine Bayard et Laure Crépin.

132 rue de Rivoli, 75001 Paris, adameo.com

